

**Samedi 3 Octobre 2015 : LIEU A DETERMINER**

**9h00-12h00 : Réunion des Commissions ou Collèges  
(pour ceux qui le souhaitent)**

**14h00-16h00 : Réunion du Comité Directeur**

**16h00-16h30 : Réunion avec les Présidents de Clubs**

**16h30 : Réunion du Calendrier 2016**

**17h30 : Pot de l'amitié**

**CASM : Dimanche 27 Septembre  
LIEU A DETERMINER (AUBE)**

**CALENDRIER DES EPREUVES A VENIR**

30 Aout	MOTO-CROSS	Menil Saint Loup	MX2J
30 Aout	ENDURANCE TT	La Besace	AMP
06-sept	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard
06-sept	ENDURO	Chaumont	Chaumont Enduro 52
12 et 13 Septembre	ENDURANCE TT	Suzannecourt	Team Enduro Passion
12 et 13 Septembre	Stage kids	Fresne les Reims	DELAHAUT M.
19-sept	ENDURO : Réunion Commission		DUBOIS D.
20-sept	ENDURANCE TT	Les Riezes	MCP Rocroi
27 septembre	ENDURANCE TT	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou



# PRIMO LICENCIES

Au 1er septembre 2015, la FFM renouvelle son opération primo-licenciés permettant de bénéficier d'une licence annuelle compétition ou entraînement d'une validité de 16 mois, soit jusqu'à 4 mois offerts (exemple : pour une souscription le 1er septembre 2015 : licence valable jusqu'au 31/12/2016) pour être éligible à la règle dite primo-licencié, le demandeur devra remplir l'une de ces conditions :

- Effectuer sa demande à partir du 1er septembre 2015.
- Ne jamais avoir été licencié à la FFM.
- S'il a déjà été licencié, ne pas avoir renouvelé sa licence en 2014 et en 2015.
- S'il est licencié, ne jamais avoir eu de licence annuelle de compétition ou entraînement.

Pour simplifier vos démarches administratives, l'Intranet Fédéral permet désormais, en quelques clics seulement, de faire intégralement sa demande de licence en ligne de licence annuelle.

ATTENTION : l'intranet fédéral ne sera pas accessible du 28 au 31 août prochain en raison d'une mise à jour technique.

Salutations sportives

La grille tarifaire vous sera transmise très prochainement.

---

## EPREUVE « PIRATE » à SERMAIZE LES BAINS



Motoclub Sermaizien  
6 août à 04:03 · Modifié ·

Bonjour à tous, petit rappel pour l'entraînement de dimanche, le tirage au sort des séries aura lieu à 8h30. Les essais débiteront à 9h30. Le repas pour les pilotes est compris dans le prix. Il y a possibilité de restauration pour les accompagnateurs. Attention !! Il reste seulement 3 places pour les 125/250/450 cc et 5 places pour les 85cc. Les petits en 50 sont les bienvenus sur le terrain adapté pour les enfants sous surveillance d'un parent (ou adulte) bien évidemment. L'accès au terrain pour les enfants est gratuit.

Rappel des inscrits 125/250/450 : Mickael Castello  
Motocross Yohann Ribeiro Ludovic Pied Jona Cher  
Mika Trn Christopher Da Costa Jonathan Soap  
Monteverdi Kikisse Hassani Babate Hassani Lois Dev  
Thomas Mathieu Xavier Faillon Romain Auguste  
Johan Dupuis De Andrade Anthony Benjamin Remy  
Loïc Menoux Nathanael Maginot Jordan Chevallier  
Lucas laconi benjamin royal

Rappel des inscrits en 80cc : Benjamin Barrois  
Emilien Remy Mathieu Auguste

Rappel des inscrits en 50cc : Mahé Ribeiro et  
"prénom" Hassani

Donc RDV à tous dimanche à 8h00.

PROGRAMME		
8H30	TIRAGE AU SORT DES SERIES	
9H15	1ER ESSAI SERIE 1	10 MIN
9H30	1ER ESSAI SERIE 2	10 MIN
9H45	1ER ESSAI SERIE 3	10 MIN
10H00	1ER ESSAI 80CC	10 MIN
10H15	2EME ESSAI SERIE 1	10 MIN
10H30	2EME ESSAI SERIE 2	10 MIN
10H45	2EME ESSAI SERIE 3	10 MIN
11H00	2EME ESSAI 80CC	10 MIN
11H15 A 13H30	PAUSE	
13H30	1ERE MANCHE SERIE 1	10 MIN + 1 TOUR
13H45	1ERE MANCHE SERIE 2	10 MIN + 1 TOUR
14H00	1ERE MANCHE SERIE 3	10 MIN + 1 TOUR
14H15	1ER MANCHE 80CC	10 MIN + 1 TOUR
14H30	2EME MANCHE SERIE 1	10 MIN + 1 TOUR
14H45	2EME MANCHE SERIE 2	10 MIN + 1 TOUR
15H00	2EME MANCHE SERIE 3	10 MIN + 1 TOUR
15H15	2EME MANCHE 80CC	10 MIN + 1 TOUR
15H30 A 16H15	PAUSE	
16H15	3EME MANCHE SERIE 1	10 MIN + 1 TOUR
16H30	3EME MANCHE SERIE 2	10 MIN + 1 TOUR
16H45	3EME MANCHE SERIE 3	10 MIN + 1 TOUR
17H00	3EME MANCHE 80CC	10 MIN + 1 TOUR
17h45	SUPER FINAL (3 PREMIERS DE CHAQUE SERIE)	12 MIN

DEPART A L'AMERICAINE

**Motoclub Sermaizien** a partagé sa publication.  
7 août, 19:57 · 🌐

**Motoclub Sermaizien**  
L'entraînement (et non la course) de dimanche est annulée.....

Partager

Laetitia Friscourt aime ça.

**De Andrade Anthony** Ces honteux qui est des enculer qui se son plein sa leur rapporte quoi? Vous valez pas mieux que notre président dégagée si vous êtes pas content j'espère qui verront se message  
👍 1 · 7 août, 20:59

**Laurent Changenet Tassin** j ai pu lire un message sur facebook du president de la ligue de champagne. apparelent pas d assurance pas de declaration en pref etc... ca a fait pareil pour dommartin l anné dernière ou ya 2 ans. message pour la personne qui gere le terrain a sermaize contactez moi je gere un motoclub sur saint dizier, si vous voulez organisez quelque chose de plus "officiel". je pourrai peut etre vous aider via notre structure  
👍 5 · 8 août, 02:59

**Mickael Martin** Bien Laurent Changenet Tassin  
8 août, 08:44

**Jonathan Dpt Romain Auguste**  
👍 1 · 8 août, 13:28

**Motoclub Sermaizien**  
7 août, 19:30 · 🌐

L'entraînement (et non la course) de dimanche est annulée.....

**Yohann Ribeiro** Arret préfectoral car non homologuer  
7 août, 19:39

**Yannis Aime** Merde  
7 août, 19:40

**Amélie Hutin** Les connard de la ffm!!!! Du fric du fric 🤑  
👍 2 · 7 août, 19:42

**Maite Castello**  
  
7 août, 19:47

**Laetitia Friscourt** Y a des con par tout il préfère quand fasse le con sur la route ou quand se drogue plus que de passer un bon moment entre riders  
👍 2 · 7 août, 20:12

**De Andrade Anthony** Ces honteux qui est des enculer qui se son plein sa leur rapporte quoi? Vous valez pas mieux que notre président dégagée si vous êtes pas content j'espère qui verront se message  
👍 1 · 7 août, 20:59

# REPONSE DU PRESIDENT DE LA LIGUE

## POUR L'EPREUVE « PIRATE »

Réponse du connard de la FFM au Prince et à la Princesse de l'orthographe

Lors de l'entraînement de dimanche à Sermaize, il était prévu :

- 1 tirage au sort
- 8 périodes d'essais
- 12 manches
- 1 super-finale

Il s'agissait donc bien d'une compétition.

En cas d'accident, un licencié, qu'il soit FFM ou UFOLEP, doit, pour être assuré :

- Se trouver sur un terrain qui a été homologué par la Préfecture. A Sermaize, ce n'était pas le cas.
- Participer à une épreuve qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral, après dépôt d'un dossier au minimum 2 mois avant la manifestation. A Sermaize, ce n'était pas le cas.

Conséquence, tout pilote blessé au cours de cette COURSE se serait retrouvé le lundi matin, avec des problèmes insolubles ou dramatiques. Le rôle du connard de la FFM n'est pas d'ennuyer les gens, mais de s'assurer simplement que les licenciés peuvent s'adonner à leur loisir préféré en toute sécurité.

Petite question subsidiaire, y aurait-il eu, un médecin, 2 ambulances, des secouristes, et des commissaires ?

Cordialement

Je m'appelle Jean-Pol Tourte

Président de la LMCA

Bonjour Monsieur TOURTE,

Je vous remercie pour votre mail et pour votre message sur Facebook de vendredi dernier. Concernant les messages que vous avez reçus, ceux-ci ne prêtent pas forcément à réponse tellement ils traduisent l'incompréhension de la situation par les pratiquants.

Bien cordialement.

Charlotte RICHARD

Juriste

Fédération Française de Motocyclisme

Messieurs,

Ci-joint pour information le courrier qu'adresse la Préfecture d'Eprenay au Moto Club Sermaizien concernant la manifestation déguisée que ce club (non affilié FFM et a priori non affilié UFOLEP) organise dimanche prochain.

Il leur est aussi rappelé que leur circuit n'est pas homologué.

La Sous-Préfecture ainsi que les gendarmes de Vitry Le François sont également prévenus.

Bien cordialement.

Charlotte RICHARD

Juriste

Fédération Française de Motocyclisme

PRÉFET DE LA MARNE

*Le Sous-Préfet  
d'Épernay*

Épernay, le **7 AOÛT 2015**

Bureau des Manifestations Sportives  
dossier suivi par Mme Gilliot  
tél : 03 26 32 19 77  
réf : 443/2015

Monsieur,

Mon attention a été appelée sur l'organisation d'une manifestation sportive (moto-cross) le **dimanche 9 août 2015 à Sermaize-les-Bains (51)**.

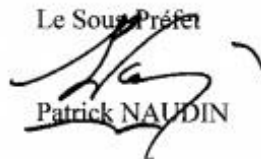
Je vous informe que ce type de manifestation est soumis à autorisation préfectorale.

En vertu de l'article R.331-17-2 du code du sport « *le fait d'organiser sans déclaration ou autorisation préalable, une manifestation sportive est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe* ».

Par ailleurs, je vous rappelle que le terrain n'est pas homologué.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet



Patrick NAUDIN

Monsieur Stéphane BALLAND  
Moto-Club Sermaizien  
116, rue de Vitry  
51250 SERMAIZE-LES-BAINS

Copie à :

- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vitry-le-François
- M. le Capitaine Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Vitry-le-François
- Mme la juriste de la FFM

# PETITION DE PARENTS DE PILOTES KIDS ET REPONSE DU PRESIDENT DE LA LIGUE

Fédération Française de motocyclisme  
74 avenue Parmentier  
75011 Paris

le 28/07/2015 à Chalette sur Voire

Archimbaud Betty  
5 rue honoré Legrand  
10500 Chalette sur Voire

Objet:Réclamation.

Madame, monsieur,

suite à de divers différents je vous fais parvenir une pétitions pour l'exclusion de la responsable kids Champagne Ardennes. Nous souhaitons juste exprimer notre mécontentement. Nous avons été insulté ainsi que menace de sanction , je vous conseil de faire un tour sur le facebook ouvert par cette dernière « emilie-emy kids » ouvert à la base pour passer les informations pour nos enfants mais où les insultes et l'esprit anti sportif règnent.

Nous espérons que cette esprit choquera la ligue et que notre démarche n'empêchera pas une autre ligue ,bien entendu, d'accorder les licences de nos enfants contrairement à ce qui nous a été indiqué si nous avions l'audace de nous exprimer.


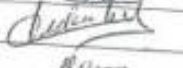





En vous souhaitant bonne réception ,veuillez agréer, madame, monsieur, mes respectueuses salutations.

Madame Archimbaud.



## Demande d'exclusion de madame la vice présidente du collège éducatif : Madame Emilie Ronflette.

Suite à plusieurs plaintes ,nous demandons la démission de madame Ronflette.  
Respect du règlement suivant sa volonté, ainsi que remarques désobligeantes.

N°	Nom	Prénom	Ville	Signatures
1	ARCHIMBAUD	Betty	Chalette' Vaise	
2	ARCHIMBAUD	Sylvain	Chalette/Vaise	
3	CARROY	Céline	Nauvélain le Grand	
4	carroy	Christophe	Mousseloz	
5	Gay/Ammani	Christine	Raccai	
6	Ammani	Francky	Raccai	
7	SEURANT	Cécilia	Reims	
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				



**M. TOURTE Jean Pol**  
*Président de la LMCA*  
29 Rue Montigny aux Bois  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél : 03.24.58.30.29

**Charleville-Mézières le 6 août 2015**

Madame ARCHIMBAUD Betty  
5 rue Honoré Legrand  
10500 CHALETTE SUR VOIRE

Madame

Les services sportifs de la FFM m'ont retourné la lettre que vous leur avez transmise, à tort, suite à un différend avec la vice-Présidente des kids en Champagne-Ardenne, Madame Emilie RONFLETTE.

Je découvre avec surprise que vous appelez ce courrier « pétition ». Je pense que le terme règlement de compte aurait été plus approprié, compte tenu du fait qu'une pétition, c'est lorsque l'on recueille de nombreuses signatures pour obtenir quelque chose. Dans votre cas, je ne vois, au mieux, que 4 familles de pilotes sur 82, qui demandent la démission de Madame Emilie RONFLETTE. C'est-à-dire 4,87% de l'effectif de la Ligue. Ce chiffre, ridiculement faible confirme le terme « règlement de compte » que j'ai employé plus haut.

Je vous rappelle que les faits que vous, ou vos amis, reprochez à la vice-Présidente du collège éducatif ne sont nullement de son ressort. Ce sont des décisions ou des sanctions justifiées qui ont été prises par les instances compétentes (retrait des points à un pilote qui en a frappé un autre, suppression de l'aide financière aux pilotes qui refusent de représenter la LMCA aux Masters kids, etc...)

En ce qui concerne d'éventuelles menaces et insultes sur un réseau social, je vous informe que ce type de support n'est nullement un moyen de communication officiel de la ligue. Sur la page facebook d'Emilie RONFLETTE, contrairement à vos allégations, je n'ai vu aucune insulte et pas le moindre esprit anti sportif.

En conséquence je ne donne aucune suite à votre demande et je renouvelle ma confiance à Emilie RONFLETTE, pour l'excellent et difficile travail qu'elle effectue au sein du collège éducatif.

Si vous le souhaitez, je peux vous adresser l'adresse du siège de toutes les ligues de France, ceci afin que vous puissiez choisir, en toute liberté celle qui aura la chance de vous accueillir en 2016.

Sportivement

JPol Tourte



# CHAMPIONNAT DE France NATIONAL 125cc

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la Commission Nationale de Motocross, lors de sa dernière réunion, a décidé de créer le Championnat de France National 125cc pour la saison 2016.

Ce championnat sera réservé aux machines 125cc 2 temps uniquement et aux pilotes ayant 18 ans dans l'année. Vous trouverez en pièce jointe le projet de règlement.

Nous vous remercions de bien vouloir en aviser les clubs de votre ligue susceptibles d'être intéressés par l'organisation de ce nouveau championnat.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Nathalie GIROU  
Direction des Sports et de la Réglementation  
Assistante de Direction  
Fédération Française de Motocyclisme  
74 avenue Parmentier - 75011 Paris  
Tél : 01 49 23 77 00 / Fax : 01 47 00 08 37

<p style="text-align: center;"><b>REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 125</b></p>
---

## **ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS**

Peuvent prétendre participer à ce Championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE ou NCO.

Les épreuves de Championnat, Coupe ou Trophée de France sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère.

Toutefois, seuls les pilotes étrangers titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de Champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Age des pilotes :

Minimum : Pilotes ayant 18 ans dans l'année (nés en 1998)

**Cylindrée :**

La cylindrée imposée est 125cc 2 Temps.

NOTA - Les plaques numérotées des machines participant à ce championnat auront des numéros blancs sur fond noir.

## **ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE**

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2016 (voir article 6.2 du règlement Général).

## **ARTICLE 3 - FORMULE**

Le Championnat National 125cc 2016 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

## ARTICLE 4 – QUALIFICATIONS

La sélection des pilotes s'effectuera comme suit :

### ➔ Jusqu'à 40 pilotes :

- séance d'essais libres 1
- séance d'essais chronométrés 1

### ➔ De 41 à 80 pilotes : 2 Groupes

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (tirage au sort pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

- séance d'essais libres et chronométrés ; 1
- course qualificative Groupe A (18 pilotes qualifiés) 1
- course qualificative Groupe B (18 pilotes qualifiés) 1
- repêchage (4 pilotes qualifiés) 1

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 80 pilotes, les groupes seront formés à 50 pilotes.

## ARTICLE 5 - EPREUVES ET PRIX

### - Durée :

Chaque épreuve se disputera en deux manches d'une durée de 25 minutes plus deux tours. Les manches devront être séparées par un intervalle de 45mn minimum.

### - Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

	€		€		€		€
1	110	6	60	11	27	16	15
2	100	7	50	12	25	17	12
3	90	8	42	13	23	18	10
4	80	9	36	14	20	19	7
5	70	10	30	15	18	20	5
Soit : 830 € x 2 = 1 660 €							

Total du plateau :  
3 200 € + 1 660 € = 4 860 €

## ARTICLE 6 – PROCEDURES DE MISE EN PLACE

### - Parc d'attente :

#### 10 mn avant le départ :

- L'accès du parc des pilotes au parc d'attente est fermé.
- Toutes les machines doivent être dans le parc d'attente rangées suivant les places réalisées lors des courses de qualifications.

#### 7 mn avant le départ :

- L'accès au circuit est fermé.

#### 4 mn avant le départ :

- Après le tour de reconnaissance, tous les pilotes doivent être rangés dans le parc d'attente suivant les places réalisées lors des courses de qualifications.
- L'accès du circuit à la zone d'attente est fermé.
- Les coureurs qui ont des problèmes mécaniques pendant le tour de reconnaissance et/ou qui ne réussissent pas à amener leur machine dans le parc d'attente, ne pourront prendre part à la course en question.

### - Entrée en grille pour les manches :

L'entrée en grille se fera de la manière suivante : 1<sup>er</sup> du Groupe A, 1<sup>er</sup> du Groupe B, 2<sup>ème</sup> du Groupe A, 2<sup>ème</sup> du Groupe B etc.... L'ordre sera inversé à chaque épreuve.

## ARTICLE 7 - HORAIRES

<b>HORAIRES SUR 1 JOUR</b>
----------------------------

### La veille de l'épreuve :

- 13h30 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique

### Jusqu'à 40 pilotes :

- 09h00 - 09h20 : Essais libres 20 mn
- 10h30 - 10h50 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)
- 10h50 - 10h55 : Tests de départ 5 mn

### De 41 à 80 pilotes : 2 Groupes

- 08h15 - 08h45 : Essais libres et Chrono 30 mn (10mn libres + 20mn Chrono) - Groupe A
- 08h50 - 08h55 : Tests de départ 5 mn
- 09h00 - 09h30 : Essais libres et Chrono 30 mn (10mn libres + 20mn Chrono). - Groupe B
- 09h35 - 09h40 : Tests de départ 5 mn

- 09h55 : Course qualificative / Entrée en grille 15 mn + 2 T (18 pilotes qualifiés) - Groupe A
- 10h20 : Course qualificative / Entrée en grille 15 mn + 2 T (18 pilotes qualifiés) - Groupe B
- 11h30 : Repêchage chrono 15 mn (4 pilotes qualifiés). 40 pilotes (20 premiers pilotes des Groupes A et B non qualifiés).

### **Manches :**

- 14h00 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h10 : 1<sup>ère</sup> Manche 25 mn + 2 T
- 16h00 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h10 : 2<sup>ème</sup> Manche 25 mn + 2 T

La remise des prix se fera immédiatement après la 2<sup>ème</sup> manche.

### **HORAIRES SUR 2 JOURS**

#### **La veille de l'épreuve :**

- 09h30 - 13h00 : Contrôle Administratif
- 09h30 - 14h30 : Contrôle Technique.

#### **Jusqu'à 40 pilotes :**

#### **La veille de l'épreuve :**

- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)
- 17h25 - 17h30 : Tests de départ 5 mn

#### **De 41 à 80 pilotes : 2 Groupes**

#### **La veille de l'épreuve :**

- 15h00 - 15h30 : Essais libres et Chrono 30 mn (10mn libres + 20mn Chrono) - Groupe A
- 15h35 - 15h40 : Tests de départ 5 mn
- 15h45 - 16h15 : Essais libres et Chrono 30 mn (10mn libres + 20mn Chrono) - Groupe B
- 16h20 - 16h25 : Tests de départ 5 mn
- 16h30 : Course qualificative / Entrée en grille 15 mn + 2 T (18 pilotes qualifiés) - Groupe A
- 17h15 : Course qualificative / Entrée en grille 15 mn + 2 T (18 pilotes qualifiés) - Groupe B
- 18h20 : Repêchage chrono 15 mn (4 pilotes qualifiés). 40 pilotes (20 premiers pilotes des Groupes A et B non qualifiés).

## **Manches :**

### **Le jour de l'épreuve :**

- 10h00 - 10h20 : Essais Libres 20 mn
  
- 14h00 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h10 : 1<sup>ère</sup> Manche 25 mn + 2 T
  
- 16h00 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h10 : 2<sup>ème</sup> Manche 25 mn + 2 T

La remise des prix se fera immédiatement après la 2<sup>ème</sup> manche. Aucune exception ne sera acceptée.

---



Messieurs les Présidents des LMR.

N/Réf. : SP/NL

Paris, le 26 août 2015.

Messieurs les Présidents de Ligue,

Nous avons le plaisir de vous confirmer par la présente que le séminaire annuel d'informations fédérales des Ligues Motocyclistes Régionales se déroulera les **jeudi 22 et vendredi 23 octobre 2015**. En raison des travaux effectués à cette période au siège de la Fédération, cette réunion se déroulera à l'hôtel Campanile Bagnolet.

L'ordre du jour prévisionnel de ces réunions sera le suivant :

**Judi 22 octobre 2015 :**

10h00 – 18h00 : Journée consacrée à Intranet Fédéral.

**Vendredi 23 octobre 2015 :**

09h00 – 12h30 : Préparation de la saison 2016 : épreuves, assurances.

14h00 – 16h00 : Préparation de la saison 2016 : affiliations et licences.

Si vous souhaitez que d'autres sujets soient évoqués lors de ce séminaire, nous vous remercions de bien vouloir nous les communiquer afin de pouvoir vous présenter les réponses appropriées.

Afin d'organiser au mieux votre venue, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation en nous retournant le coupon de participation joint en annexe avant le 21 septembre.

Pour rappel, la FFM ne prend en charge qu'un seul déplacement par ligue selon le barème fédéral propre aux réunions du siège, soit au maximum le billet SNCF (suivant le tarif de référence) + indemnité kilométrique du domicile à la gare (aller/retour). Pour des participants optant pour un déplacement en véhicule, la base du remboursement sera identique à celui d'un déplacement par le train.

Ce séminaire se déroulant sur deux jours, la FFM prendra en charge l'hébergement d'une personne par Ligue pour la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 octobre en nuit + petit déjeuner à l'hôtel Campanile Bagnolet.

Vous souhaitant bonne réception, et restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents de Ligue, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Sébastien POIRIER  
Directeur Général.